

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 13 juillet 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 13 juillet 2015, à 19 h, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la loi.

Le conseiller William Martinez est absent. La conseillère Guylaine Myre est arrivée juste avant le point numéro 4 de l'ordre du jour.

L'ouverture de la séance extraordinaire est ouverte à 19 h par le maire Jean-Yves Poirier.

2015-07-137

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour pour la séance extraordinaire du 13 juillet 2015.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015 :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mandat à une firme d'architectes pour la préparation de documents conformes aux informations d'architecture nécessaires dans le cadre d'une demande d'aide financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges
3. Mandat à une firme d'ingénieurs pour la réalisation d'une étude en génie civil et structure nécessaire dans le cadre d'une demande d'aide financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges
4. Mandat à une firme d'ingénieurs pour la réalisation d'une étude en mécanique-électrique nécessaire dans le cadre d'une demande d'aide financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges
5. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-07-138

MANDAT À UNE FIRME D'ARCHITECTES DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PHASE III DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE POUR LA MODERNISATION DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour les services professionnels d'architecture dans le cadre d'une demande financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 13 juillet 2015 à 13 h. Quatre entreprises ont été invitées, deux ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	Montant
Massicotte Dignard Taillefer Patenaude	23 569,87 \$
A Tribu conception intégrée	24 719,62 \$
Dubé Matte	non déposée
Martin Lefebvre, architectes	non déposée

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme, appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme À Tribu, l'offre la plus avantageuse, pour la préparation de documents conforme aux informations d'architecture nécessaires à la demande de financement du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges, le tout tel que décrit à l'offre de service au montant de 24 719,62 \$, incluant les taxes applicables datée du 10 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-07-139

MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS EN GÉNIE CIVIL ET STRUCTURE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PHASE III DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE POUR LA MODERNISATION DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour les services professionnels d'ingénieurs en génie civil et structure dans le cadre d'une demande financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 13 juillet 2015 à 13 h. Quatre entreprises ont été invitées, une a déposé la soumission suivante :

Entreprises	Montant
Les services EXP inc.	20 982,93 \$
DWB consultants	non déposée
Struxar	non déposée
Axor experts-conseils	non déposée

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme Les service EXP inc., pour la réalisation d'une étude en génie civil et structure nécessaire à la demande de financement du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges, le tout tel que décrit à l'offre de service numéro SPMM-00037972 au montant de 20 982,93 \$, incluant les taxes applicables, datée du 8 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ARRIVÉE DE LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MYRE

2015-07-140

MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PHASE III DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE POUR LA MODERNISATION DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour les services professionnels d'ingénieurs en mécanique-électrique dans le cadre d'une demande financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 13 juillet 2015 à 13 h. Quatre entreprises ont été invitées, trois ont déposé les soumissions suivantes :

Entreprises	Montant
Ecosystem	24 179,24 \$
Axor experts-conseils	24 800,00 \$
Les services EXP inc.	24 984,06 \$
Ingémel	non déposée

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme Ecosystem, pour la réalisation d'une étude en mécanique-électrique nécessaire à la demande de financement du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la modernisation du Centre sportif Soulanges, le tout tel que décrit à l'offre de service au montant de 24 179,24 \$, incluant les taxes applicables, datée du 13 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 19 h 20 l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente
séance extraordinaire du 13 juillet 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean-Yves Poirier